

TARIFS définitifs 2020-2021
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Classe passerelle TERTIAIRE
Année scolaire 2020-2021

➤ **Droits d'inscription :**

Non remboursables sauf en cas d'un évènement indépendant de la volonté des parents tel que :

- Conditions d'admission non remplies (échec à l'examen)
- Mutation, incapacité, décès, perte d'emploi avant inscription définitive
- Refus d'inscription à l'initiative du Groupe Arcades

EXTERNE – DEMI-PENSIONNAIRE

MONTANT DES FRAIS	EXTERNE	DEMI-PENSIONNAIRE
Coût de la formation Passerelle Tertiaire *	1 420,00 €	1 420,00 €
Droits d'inscription	185,00 €	185,00 €
Avance restauration **		70,00 €

* La formation ne sera pas remboursée en cas de départ anticipé

** Avance qui sera déduite en début d'année scolaire

RESTAURATION

3 possibilités d'inscription pour la demi-pension vous sont proposées :

- **5,95 €** le repas pour les jours choisis à l'année
- **6,60 €** le repas pour une réservation au choix deux jours ouvrés * à l'avance
- **7,00 €** le repas sans réservation

* du lundi au vendredi